

---

# Les enjeux actuels du droit de la famille



---

**Regards belges**



# Avant-propos

Le droit de la famille est un portrait, plus ou moins impressionniste, d'une société en un lieu et un temps donnés. Ce constat, qui relève plus d'un lieu commun que d'une réflexion fondamentale, explique pourquoi, en droit de la famille plus que partout ailleurs, l'apport du droit comparé est riche d'enseignement. Les présents textes, issus d'un colloque tenu à Bruxelles en mai 2009, l'illustrent tout spécialement.

Ce colloque, intitulé « Les enjeux actuels du droit de la famille. Regards croisés belge et québécois », réunissait des professeurs des Facultés de droit de l'Université de Montréal et de l'Université Libre de Bruxelles, de même que des praticiens du droit, et portait sur les enjeux actuels du droit de la famille autour de trois thèmes distincts. Deux de ces thèmes mettaient en exergue l'éclatement de la famille contemporaine, à la fois dans la conjugalité et la parenté, voire la parentalité. Le troisième thème, quant à lui, portait sur les relations, complexes, entre la famille et ses créanciers.

Nous remercions la *Revue juridique Thémis* et son directeur, le professeur Didier Lluellas, d'avoir accepté de publier les textes belges de ce colloque. Les textes québécois, quant à eux, seront publiés dans les pages de la Revue de la Faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles.

Bonne lecture !

Brigitte LEFEBVRE  
Professeure titulaire  
Titulaire de la Chaire  
du Notariat

Benoît MOORE  
Professeur agrégé  
Titulaire de la Chaire Jean-Louis Baudouin  
en droit civil

Faculté de droit, Université de Montréal